

Profession assistante maternelle

Françoise NÄSER

PRÉFACE DE
LAURENCE RAMEAU

DUNOD

À mon petit-fils, Nathanaël

Illustration de couverture : Rachid Marai

Maquette de couverture : Misteratomic

Maquette intérieure : Jocelyne Massé

Composition : Publilog

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-078685-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« L'adulte est un modèle très puissant pour l'enfant,
il lui montre le chemin.
Pour que les enfants deviennent bienveillants et empathiques,
il faudrait que les adultes le soient eux-mêmes.
Repenser nos relations aux enfants est donc un enjeu essentiel
pour améliorer leur bien-être et transformer le monde de demain.
Le plus beau cadeau que nous puissions transmettre à nos enfants,
c'est de leur offrir empathie, bienveillance et confiance.
Notre société peut devenir plus pacifique et chaleureuse
si nous changeons notre attitude vis-à-vis des autres,
en commençant par les plus jeunes.
Nous devons relever nos manches. »

Catherine Gueguen dans Transmettre, L'Iconoclaste, 2017.

SOMMAIRE

Préface	9
Introduction	15
Chapitre 1. Chers parents	19
Chapitre 2. Mon canapé	22
Chapitre 3. Lettre au Père Noël	24
Chapitre 4. Une question de confiance	27
Chapitre 5. Lorsqu'on débute...	30
Chapitre 6. Feuille de route	33
Chapitre 7. Mercato	36
Chapitre 8. Mais quels métiers !	39
Chapitre 9. Le mythe de la nounou... ... <i>qui laissait les enfants toute la journée devant la télé</i>	42
Chapitre 10. Le chassé-croisé de l'été	46
Chapitre 11. « Nounou, je t'aime »	49
Chapitre 12. Bébé joue... ou pas !	52
Chapitre 13. Eh bien, jouons, maintenant !	55

Chapitre 14. Motricité libre	57
Chapitre 15. Une journée idéale...	60
Chapitre 16. La carte d'anniversaire	63
Chapitre 17. Les parents-rois	65
Chapitre 18. Licenciée	68
Chapitre 19. Nounou n'est pas une fée (quoi que !)	71
Chapitre 20. Plafond de verre... et autres bizarreries rocambolesques !	74
Chapitre 21. Fête des Mères	77
Chapitre 22. La tentation de Noël	79
Chapitre 23. Le zéro déchet, c'est pas nul	82
Chapitre 24. Les pionnières	85
Chapitre 25. Pôle Emploi et nous	88
Chapitre 26. Erreurs et terreur à Pôle Emploi	91
Chapitre 27. L'accident	94
Chapitre 28. Bonjour tendresse	98
Chapitre 29. Et du côté des papas ?	101
Chapitre 30. Un p'tit mensonge de rien du tout !	104
Chapitre 31. Tout va bien !	108

Chapitre 32. Galère aux urgences	111
Chapitre 33. Le tourment des médicaments	114
Chapitre 34. Fatiguée, moi ? Jamais !	117
Chapitre 35. Vous avez dit : « malade » ?	120
Chapitre 36. Diphtérie, tétanos, poliomyélite... et tous les autres !	123
Chapitre 37. Un rendez-vous chez le médecin...	126
Chapitre 38. Un renouvellement d'agrément à risque...	129
Chapitre 39. Ram un jour, Ram toujours ?	132
Chapitre 40. Lili Super-Ramette	135
Chapitre 41. Fariboles de fin de contrat	138
Chapitre 42. Enceinte et remerciée	141
Chapitre 43. Du licenciement et autres désagréments... <i>Ou le « deuil professionnel » de l'assistante maternelle licenciée</i>	144
Chapitre 44. Stéphanie, la nounou des bébés cool <i>En pays provençal, le portrait d'une assistante maternelle bienveillante</i>	147
Chapitre 45. L'arche de Noé	150
Chapitre 46. Mimi la Conteuse <i>Portrait d'une assistante maternelle, animatrice musicale et auteure</i>	153

Chapitre 47. Du talent au bout des doigts	156
Chapitre 48. De la culpabilité... ... <i>et des limites d'un métier complexe</i>	159
Chapitre 49. 119	162
Chapitre 50. Les doutes du Père Noël	165
Chapitre 51. Détestation	168
Chapitre 52. Charlie a un an	171
Chapitre 53. Pour Rodney...	174
Chapitre 54. Présomption d'innocence ?	177
Chapitre 55. Un métier « passion », un métier « prison » ? <i>Plaidoyer pour la crèche familiale</i>	181
Chapitre 56. « Le gang des nounous »	184
Chapitre 57. Assistante maternelle et fière de l'être !	187
Chapitre 58. Douce France	190
Chapitre 59. Des enfants exceptionnels !	193
Chapitre 60. Assistant maternel, une passion des enfants	196
Chapitre 61. Éden, une assmat en micro-crèche	199
Chapitre 62. Collectif 78	202
Chapitre 63. J'dis ça, j'dis rien !	205
Chapitre 64. Toutes dans l'même sac !	208

Chapitre 65. Analyse de pratique, qui es-tu ?	211
Chapitre 66. T'es pas CAP !	214
Chapitre 67. Dur, dur d'être une pro...	217
Chapitre 68. Formation, quand tu nous tiens !	220
Chapitre 69. Vous dites : « Un travail peu intense » ?	224
Chapitre 70. Un diplôme, pour quoi faire ?	227
Chapitre 71. « La retraite, c'est la mort du p'tit ch'val ! »	230
Conclusion	233
Bibliographie	237

PRÉFACE

Depuis l'origine de la fonction, la nourrice fut une femme dont le devoir était d'allaiter l'enfant. Cette pratique de l'allaitement mercenaire s'est perdue et les nounous sont devenues des assistantes maternelles. Mais l'allaitement, comme prolongement de la maternité, a contribué à faire de l'élevage des bébés un rôle entièrement dévolu aux femmes et il est encore difficile d'envisager certains métiers de la petite enfance au masculin, particulièrement celui d'« assistant maternel » où 99 % sont des femmes ! C'est un fait : le féminin convient mieux face au nombre ! Mais ce qui est plus étrange, c'est la difficulté qui demeure à utiliser le terme de « professionnelles de la petite enfance » pour désigner des assistantes maternelles. Je le constate lorsqu'on me propose d'intervenir en conférence ou en formation, et que je me renseigne sur le public qui y assistera. On me répond le plus souvent : « Il y aura des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance » ! Ce qui signifie que les assistantes maternelles représentent un groupe social et professionnel à part, hors du champ des « vrais » professionnels de la petite enfance, ceux, bien moins nombreux, qui travaillent dans les établissements d'accueil du jeune enfant, désignation officielle de l'ensemble des crèches.

Les représentations sociales perdurent et l'histoire est une empreinte qui ne s'efface pas si facilement. Le terme de « nounou » reste d'ailleurs très courant. Il désigne tout autant l'assistante maternelle que la garde à domicile ou la baby-sitter, mettant le doute dans tous les esprits, confondant les genres et jetant, soit la gloire, soit l'opprobre, sur une profession qui n'est pas forcément la bonne. Lorsque par exemple un journal titre : « Une nounou condamnée pour maltraitance sur un bébé », il peut rapporter les méfaits d'une garde à domicile, sans formation, employée directement par les parents, sans aucun contrôle ni administratif, ni professionnel. Mais cette accusation plane sur la tête de toutes les nounous, y compris les assistantes maternelles, même si, elles, ont une obligation de formation et doivent posséder un agrément pour accueillir les enfants. La nounou a toujours été mystifiée, de manière

positive comme la nurse extravagante Mary Poppins, dans le roman de Pamela Lyndon Travers publié en 1934, ou de manière très négative avec Louise, l'inquiétante nounou de Leïla Slimani dans son roman *Chanson douce*, prix Goncourt en 2016. Entre la perle, dite rare, ce qui discrédite d'autant les assistantes maternelles considérées *a priori* comme des « non perles », et le monstre infanticide putatif, il y a un grand vide de connaissances sur la réalité de ce métier qui consiste à accueillir des enfants chez soi le plus souvent¹, donc loin du regard des autres, en toute intimité, rappelant par là-même qu'il suffirait d'être mère pour savoir s'occuper d'un bébé ! Une *bonne* mère évidemment !

Du point de vue des parents, lorsqu'ils ont un petit, il s'agit de choisir entre la crèche et la nounou ! Et depuis la fin du siècle dernier, c'est la crèche qu'ils plébiscitent et réclament prioritairement. Cette dernière semble mieux correspondre à leurs attentes de socialisation précoce, d'apprentissages fondamentaux, et de sécurité, pour leurs enfants. Ils y voient particulièrement une meilleure offre éducative pour une préparation à l'école maternelle qui exige des enfants à la fois de la discipline et de l'autonomie². La pression scolaire faisant craindre aux parents que leur enfant démarre mal son cursus, ils préfèrent qu'il y soit préparé au mieux et surtout au plus tôt. À cela s'ajoute pour certains la réelle ou supposée concurrence affective et éducative entre les parents, le plus souvent entre la mère et l'assistante maternelle, qui fait craindre des divergences et des conflits néfastes pour l'enfant. Mais paradoxalement, de manière inverse, ils soupçonnent aussi l'assistante maternelle de n'exercer ce métier que pour l'argent et pas pour l'amour des enfants ! Si cette moindre attirance pour les assistantes maternelles peut s'expliquer par l'histoire sociale et par l'imaginaire collectif que cette histoire a imprimé en chacun de nous, disqualifiant peu à peu les assistantes maternelles au profit des crèches, et les reléguant à un niveau de second choix ou de choix par défaut, il convient de constater que, paradoxalement la quantité d'offre de places reste majoritairement présentée par les assistantes maternelles, première profession de la

note

1. Cela n'est pas le cas lorsque les assistantes maternelles travaillent ensemble dans des Mam (maisons d'assistantes maternelles).

2. Marie Cartier, Anaïs Collet, Estelle Czerny, Pierre Gilbert, Marie-Hélène Lechien et Sylvie Monchartre, « Pourquoi les parents préfèrent-ils la crèche ? » in *Les modes d'accueil des jeunes enfants : des politiques publiques à l'arrangement quotidien des familles*, La documentation française, 2017.

petite enfance en termes de nombre. Paradoxe qui va jusqu'à placer la crèche comme étant le lieu incontournable de la petite enfance. Dès qu'on parle de bébés, on parle de crèche, alors que peu de bébés y sont réellement accueillis, pas plus de 15 % des enfants de moins de 3 ans ! Et les assistantes maternelles qui en accueillent bien plus, restent dans l'ombre.

Il convient de replacer ce constat dans un contexte professionnel qui a bien changé. Aujourd'hui les « nounous » n'allaitent plus les bébés et les frontières sont rendues floues entre ce qui relève de l'accueil individuel et ce qui dépend de l'accueil collectif. La diversification des modes d'accueil, que ce soit par les multi-accueils, les crèches familiales, les Mam et les micro-crèches, a contribué à faire évoluer cette historique séparation entre crèches et assistantes maternelles, entre accueil collectif et individuel. L'accueil des jeunes enfants est devenu administrativement complexe et incompréhensible pour les parents. Et surtout la séparation entre accueil collectif (crèche ou établissement d'accueil du jeune enfant) et accueil individuel (assistante maternelle) ne correspond plus à la réalité du terrain. Il serait aujourd'hui préférable de diviser les modes d'accueil non plus selon qu'ils sont collectifs ou individuels mais selon que les parents sont les employeurs ou ne le sont pas. En effet un parent peut être employeur d'une assistante maternelle qui travaille dans une Mam et de ce fait son enfant est accueilli dans un lieu collectif bien qu'il entre dans la catégorie des accueils individuels ! À l'inverse un enfant peut fréquenter une crèche familiale qui entre dans la catégorie des établissements d'accueil du jeune enfant (crèche) alors que dans la réalité leur enfant passe la majorité de son temps d'accueil chez une assistante maternelle, donc dans un accueil individuel ! Question : l'accueil chez une assistante maternelle reste-t-il individuel si celle-ci emmène fréquemment et régulièrement l'enfant participer avec d'autres enfants à des activités au Relais d'assistantes maternelles (Ram) ou dans une Association d'assistantes maternelles ? Actuellement, seule la division entre parent employeur et parent usager permet de comprendre comment s'organise l'accueil des jeunes enfants avec les aides, contraintes et obligations de chacun, et ce quels que soient les modes d'accueil eux-mêmes.

Mais pour les parents il ne s'agit pas uniquement de faire garder leur enfant, mais surtout d'être assuré que celui-ci reçoit une éducation de

qualité, avec d'autres enfants, dans le cadre d'un projet visant la réalisation sociale par l'éducatif et donc auprès de professionnels qualifiés. Pour la société il s'agit de réalités économiques comme le soutien de la fécondité et de l'emploi dans un secteur dynamique et aussi d'objectifs sociaux comme la réduction des inégalités scolaires et de genre. La raison économique a largement prévalu dans le développement de l'offre d'accueil. De nombreuses femmes (et plus rarement quelques hommes) ont été incitées à exercer le métier d'assistante maternelle, facilement accessible par le régime de l'agrément. Conçu en 1977 pour régulariser le travail non déclaré des gardiennes d'enfants, l'agrément a été le premier pas d'une politique de professionnalisation et d'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants chez les assistantes maternelles, comme de la protection et des droits des assistantes maternelles. Plus souple et plus rapide, moins contraignant en termes de normes, l'accueil des jeunes enfants par les assistantes maternelles a crû bien plus rapidement que celui proposé par les crèches. Aujourd'hui, alors que les parents veulent la crèche et peinent encore à trouver une place pour leur enfant, des assistantes maternelles se trouvent au chômage ou peinent à trouver un enfant supplémentaire à accueillir !

C'est sans doute ce constat qui a incité des assistantes maternelles à développer des stratégies tendant à faire valoir leurs qualités professionnelles auprès des parents. Pour se rapprocher de l'accueil collectif, elles ont inventé les Maisons d'assistantes maternelles dans lesquelles elles travaillent à plusieurs. Pour rompre leur isolement elles aussi ont inventé les associations dans lesquelles elles organisent des conférences, des rencontres festives ou encore des activités ludiques pour les enfants.

Mais la question de la réalité de la vie professionnelle des assistantes maternelles demeure. Comment l'ensemble de ces assistantes maternelles exercent-elles aujourd'hui leur métier ? À quelles problématiques sont-elles confrontées ? Quelles sont les difficultés, les joies et les peines de celles qui élèvent presque 30 % des enfants de moins de trois ans en France ? C'est justement à ces questions que répond Françoise Näser dans son livre. Car il ne suffit pas de dire que les assistantes maternelles sont des professionnelles, encore faut-il le montrer ! Mais le montrer comment ? Non pas en faisant la liste de leurs compétences